

**VILLE D'EPERNON**

(Eure-et-Loir)  
8, rue du Général Leclerc  
BP 30041  
28231 EPERNON cedex  
Tél. 02.37.83.40.67

<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
---

**SEANCE DU 14 MAI 2018**

MH/CJ n° 2018/03

Objet de la délibération :

AFFECTATION DEFINITIVE  
DES RESULTATS DE  
L'EXERCICE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 22

Pouvoir : 01

Votants : 23

Date de la convocation :  
7/05/2018

L'an deux mille dix-huit, le 14 mai à 20h30, les membres du conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Étaient présents :**Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

RAMOND Françoise, DAVID Guy, BONVIN Béatrice, BELHOMME François, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, QUAGLIARELLA Lydie, MARCHAND Jean-Paul, GAUTIER Martine, JOSEPH Jean, BEULE Simone, GUITARD Régine, POISSONNIER Philippe, DUCOUTUMANY Franck, STECK Robert, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, ROYNEL Eric, BLANCHARD Flavien, HAMARD Roland, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal.

**Absentes Excusées :**

BASSEZ Rosane, pouvoir à B. BONVIN  
LARCHER Annick.

**Absents :**

CASANOVA Paulette, PHILIPPE Didier, CHERGUI Cendrine,  
BEAUFORT Arnaud, MARCHAND Isabelle.

Secrétaire de séance : BONVIN Béatrice.

◆◆◆

Sur proposition de D. BOMMER, Adjointe aux finances,

Conformément à l'article L.2311.5 du Code Général des Collectivités  
Territoriales autorisant la reprise définitive de l'exercice N-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu les résultats du Compte Administratif 2017 qui se présentent comme  
suit :

**REPRISE DES RESULTATS DE L'ANNEE 2017 ET AFFECTATION AU BUDGET PRIMITIF 2018**

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2017</b>	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Investissement	6 005 237.81 €	4 471 634.44 €	-1 533 603.37 €
Fonctionnement	7 006 120.73 €	8 028 823.20 €	1 022 702.47 €
<b>Totaux</b>	<b>13 011 358.54 €</b>	<b>12 500 457.64 €</b>	<b>-510 900.90€</b>

<b>RESULTAT DE CLOTURE FIN 2016</b>	Résultat cumulé	dont 1068 : part investissement	résultat de l'exercice 2017	Résultat clôture 2017
Investissement	42 853.57 €	441 220.71 €	-1 533 603.37 €	-1 490 749.80 €
Fonctionnement	2 541 103.96 €		1 022 702.47 €	3 122 585.72 €
<b>Totaux</b>	<b>2 583 957.53 €</b>	<b>441 220.71 €</b>	<b>-510 900.90€</b>	<b>1 631 835.92 €</b>

Restes à réaliser en investissement

-Dépenses	-940 672.61€
-Recettes	1 707 929.04€
<b>RESULTAT</b>	<b>767 256.43€</b>

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents,

**Décide** d'accepter la reprise définitive des résultats 2017.

**Rappelle** que l'inscription et l'affectation au budget primitif 2018 des résultats de l'exercice 2017 des sections de fonctionnement et d'investissement étaient prévus et sont maintenus comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT :

001 Déficit d'investissement	1 490 749.80€
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	723 493.37€
002 Excédent de fonctionnement	2 399 092.35€

Fait et Délibéré à Epernon, le 14 mai 2018  
Le Maire,



F. RAMOND

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20180514-D2018\_05\_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/05/2018

Affichage : 18/05/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État